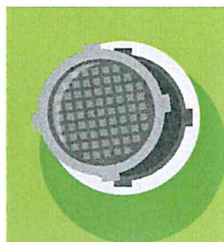
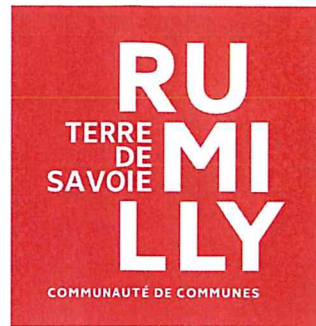


NOUVEAU MODE DE GESTION DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT



La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie vous informe

Vers un mode de gestion unique !



Ouvrir un robinet ou tirer la chasse d'eau sont des gestes de la vie quotidienne. Ces gestes anodins sont rendus possibles grâce à tout un processus impliquant de prélever l'eau dans les milieux, la rendre potable, la distribuer, puis, après son utilisation, la collecter, la dépolluer et la rejeter dans la nature. C'est le cycle domestique de l'eau. La gestion de ce cycle de l'eau est assurée par les services publics d'eau et d'assainissement.

Sur le territoire intercommunal, ces services sont sous la responsabilité de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, depuis 2011. Ils concernent plus de 16 500 abonnés.

Pour des raisons historiques, l'exploitation technique courante des réseaux d'eau et d'assainissement, étaient jusqu'à présent organisés différemment sur Rumilly et sur les 16 autres communes du territoire, avec la coexistence de deux modes de gestion différents :

- exploitation à Rumilly assurée par une délégation de service public (DSP) confiée à Véolia
- exploitation pour les 16 autres communes en régie directe par la Communauté de Communes.

Avec la fin prochaine du contrat de délégation sur Rumilly le 30 juin 2021, la Communauté de Communes a souhaité harmoniser son organisation, pour un service public uniforme et de qualité.

Dès 2019, la Communauté de Communes a pour cela engagé, avec un cabinet de conseil, une réflexion et une étude sur les modes de gestion des services d'eau et d'assainissement de l'ensemble du territoire. Plusieurs scénarios ont été étudiés et approfondis. Ils ont été présentés aux différentes instances politiques.

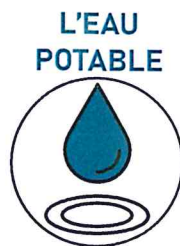
En janvier 2020, le Conseil Communautaire a donné un avis favorable à la mise en œuvre d'un mode de gestion unique pour le territoire, pour 10 ans à compter de 2021, sous forme de régie intéressée. La Communauté de Communes finalise actuellement la consultation pour choisir le futur concessionnaire chargé de l'entretien quotidien des réseaux. Elle finalise également sa nouvelle organisation interne, dans le cadre de ce nouveau mode de gestion, dont l'organisation débutera dès le 1^{er} juillet 2021.

Jean-Pierre LACOMBE, Vice-Président en charge de l'eau et de l'assainissement

A compter du 1^{er} juillet 2021

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie est l'interlocuteur direct des abonnés des 17 communes concernant :

Le service Eau et Assainissement de la Communauté de Communes assure toutes les démarches de la gestion clientèle :



@ Sur son site internet : www.rumilly-terredesavoie.fr

Par téléphone : 04 50 01 87 08

En accueil physique dans les locaux : 3 Place de la Manufacture 74150 Rumilly

A compter du 1^{er} juillet 2021



L'exploitation courante (travaux de branchement, contrôles, entretien des canalisations, réservoirs, stations d'épuration...) est déléguée à un prestataire privé dans le cadre d'une régie intéressée.

..... **Début du contrat le 1^{er} juillet 2021**



Un numéro de téléphone d'urgence

Disponible à partir de juillet 2021



Une agence en ligne pour consulter et gérer votre abonnement en cours (historique, factures...)

..... **Mise en service au second semestre 2021**



Vous disposez de différents moyens de paiements

Mise en service progressive fin 2021

Missions de la Communauté de Communes

1

Préservation de la ressource en eau et des milieux



2

Stratégie patrimoniale et investissements : réseaux, ouvrages, équipements



3

Contrôle du contrat et engagement du régisseur intéressé



4

Définition des tarifs et des règlements de service



5

Relation avec les usagers : contrats, facturation, demandes, signalements d'incidents, réclamations



6

Gestion directe de l'assainissement non collectif



7

Avis sur les instructions des dossiers d'urbanisme (eau, assainissement collectif et non collectif, déchets)



Missions du futur régisseur intéressé

1

Gestion des urgences



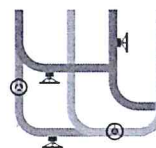
2

Exploitation courante : entretien réparations, maintenance



3

Travaux de branchements neufs



4

Relève des compteurs



Bientôt l'ensemble de vos démarches détaillées dans un document disponible à partir du 1^{er} juillet 2021

...et nous vous accueillons toujours dans les locaux de la Communauté de Communes !

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h

Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie
Pôle Environnement - Service eau et assainissement

3 Place de la Manufacture - BP 69 | 74152 RUMILLY | 04 50 01 87 08 | eau-assainissement@rumilly-terredesavoie.fr

